



Votre Service de Prévention et de Santé au Travail à vos côtés

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



# Accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle

Inclus dans l'offre socle

PRÉVENTION

de la

DÉSINSERTION

PROFESSIONNELLE

# L'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle, pour quoi faire ?

# Informer, conseiller et soutenir

le travailleur en prise à des difficultés affectant sa vie professionnelle.

### Maintenir

le travailleur en emploi.

### Accompagner et informer

l'employeur, dans une situation où un travailleur est concerné par un risque de désinsertion professionnelle.

V10790

# Qui est concerné par l'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle?

Afin de prévenir la désinsertion professionnelle, le travailleur peut bénéficier d'une assistance sociale:

- s'il a besoin d'être aidé dans les démarches de prévention de la désinsertion professionnelle avec les organismes concernés;
- s'il rencontre des difficultés dans certains domaines de la vie courante;
- s'il a besoin d'être informé et orienté vers des services sociaux spécialisés :
- s'il a des besoins concrets pour compléter des documents et dossiers administratifs.

# L'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle, comment ca se passe ?

L'assistant social du travail (ou un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire) intervient sur demande du médecin du travail et travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI, notamment les psychologues du travail, les infirmiers en santé au travail et les ergonomes. Il intervient en complément des démarches et conseils visant à adapter le poste de travail à la situation du travailleur, pour lutter contre la désinsertion professionnelle. Il connaît les différents dispositifs sociaux et prestations. et particulièrement ceux mobilisables pour les travailleurs.

L'assistant social du travail (ou un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire) s'appuie sur des entretiens individuels, au cours desquels il recueille des informations sur le travailleur, pour appréhender son environnement familial et professionnel et aborder sa situation financière personnelle. Sur la base de ces informations. est établi un diagnostic de la situation, et sont proposées des solutions et des actions à mettre en œuvre, en accord avec le travailleur, comme par exemple l'orientation vers les organismes sociaux compétents ou l'accompagnement pour obtenir des prestations. Il informe sur les possibilités de formation, le bilan de compétences, l'essai encadré, et accompagne le travailleur pour la déclaration RQTH.

L'accompagnement social est réalisé dans le respect de la confidentialité. L'employeur n'a pas connaissance du contenu de ces entretiens; en revanche, un retour est fait au médecin du travail en charge du suivi du travailleur.

### Une cellule dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle

Les SPSTI agissent spécifiquement en faveur de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) notamment à travers des « cellules PDP » composées de spécialistes (médecins et infirmiers en santé au travail, assistants sociaux, psychologues du travail, psychologues cliniciens, ergonomes...). La cellule PDP promeut notamment, auprès des employeurs et des travailleurs, les mesures individuelles ou collectives d'accompagnement pour favoriser le maintien au poste ou dans l'emploi. Elle collabore avec les autres acteurs pour le maintien en emploi (Agefiph, Cap Emploi, Assurance Maladie,...).

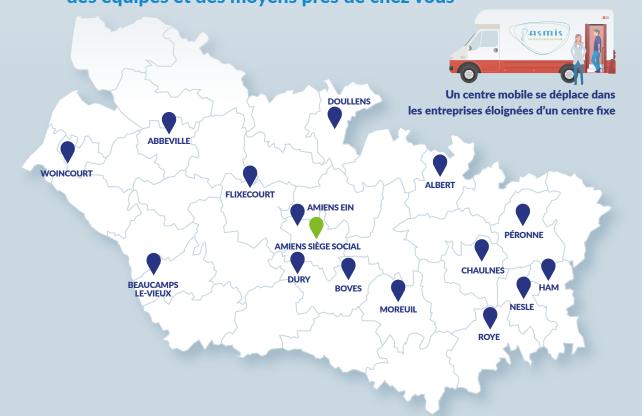
Pour plus d'informations sur l'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

### **ASMIS**

77, rue Debaussaux - 80001 AMIENS CEDEX 1 contact@asmis.net - www.asmis.net

# **NOS CENTRES MÉDICAUX**

Votre service de prévention et santé au travail des équipes et des moyens près de chez vous



### **SOMME OUEST**

### ABBEVILLE

Rue Ventôse ZAC des Deux Vallées 80100 ABBEVILLE Tél: 03 22 24 04 45

### BEAUCAMPS-LE-VIEUX

Centre Social Secrétariat assuré par le centre de Dury 10 rue Pierre Gaudefroy 80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

### WOINCOURT

11 rue du Chevalier de la Barre 80520 Woincourt Tél: 03 22 60 21 69

### **SOMME NORD-EST**

### PÉRONNE

19 rue Saint-Jean – BP 10202 80205 PERONNE CEDEX Tél: 03 22 84 19 40

### ALRERT

2 rue d'Aveluy - BP 40049 80049 ALBERT CEDEX Tél: 03 22 75 21 55

### CHAULNES

46 rue Aristide Briand 80320 CHAULNES Tél: 03 22 83 97 58

### **SOMME NORD**

13 boulevard Ernest Dehée 80600 DOULLENS Tél: 03 22 77 29 68

### **FLIXECOURT**

Centre Médical Secrétariat assuré par le siège Rue de la Catiche 80420 FLIXECOURT Tél: 03 22 54 58 00

## **AMIENS MÉTROPOLE**

### AMIENS -SIÈGE SOCIAL

77 rue Debaussaux Accès par le quai Charles Tellier CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1 Tél: 03 22 54 58 00

### **ESPACE INDUSTRIEL NORD (EIN)**

68 rue de Poulainville 80080 AMIENS Tél: 03 22 44 11 94

### **BOVES**

Cité des Métiers Boulevard Michel Strogoff 80440 BOVES Tél : 03 22 47 01 40

### DURY

Chemin rural de la Croix Blanche Centre Oasis - Bât les Tulipiers 80480 DURY Tél: 03 22 47 84 70

### **SOMME SUD-EST**

### ROYF

3 rue de Montdidier 80700 ROYE Tél : 03 22 87 07 86

### НΔМ

11 rue du Grenier à Sel 80400 HAM Tél : 03 23 81 11 81

### MORFUIL

37 rue du 8 août 1918 80110 MOREUIL Tél: 03 22 54 08 31

### NESLE

28 rue de la Vierge Tél: 03 22 88 37 40



55 cabinets médicaux répartis sur 16 sites du département 1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité

**POUR EN SAVOIR PLUS** 



www.asmis.net